

CP n° 3 du 16 juin 2015

### **CARRIÈRES ET RÉMUNÉRATIONS :**

#### **Les propositions de la Ministre en négociation jusqu'à mi-juillet**

Au cours de la réunion qu'elle a présidée ce matin, Marylise Lebranchu, Ministre en charge de la fonction publique, a présenté aux organisations syndicales représentatives les propositions du Gouvernement en matière de carrières et de rémunérations pour les personnels de la Fonction publique de l'État, de la Fonction publique territoriale et la Fonction publique hospitalière.

Dans le cadre de la négociation, la CFDT Fonctions publiques a inscrit ses revendications dans le double objectif d'une meilleure reconnaissance des compétences et des qualifications des agents et une attractivité renforcée tout au long de la carrière et a ainsi pesé :

- pour des rémunérations rééquilibrées en faveur du traitement indiciaire, sans perte de pouvoir d'achat pour les agents, pour mettre fin au processus d'individualisation croissante par les primes et afin d'améliorer les niveaux de pensions,
- pour des niveaux de recrutement mieux reconnus et valorisés, car les qualifications exigées pour être recrutés doivent être mieux rémunérées ;
- pour des avancements d'échelon au même rythme pour tous ; pour une montée en compétences de chacun mieux reconnue par des avancements de grade ; pour des évolutions fonctionnelles et des prises de responsabilités afin de permettre les promotions de corps ou cadres d'emplois, voire de catégorie hiérarchique.

La CFDT Fonctions publiques note les décisions claires du Gouvernement sur un calendrier resserré de mise en œuvre des mesures issues de la négociation et qui devront bénéficier à l'ensemble des agents publics.

Elle sera vigilante à ce que le Gouvernement respecte l'engagement qu'il vient de prendre aujourd'hui sur un rendez-vous salarial dès 2016 pour traiter de la revalorisation du point d'indice que les agents attendent depuis six années.

La CFDT continuera de s'impliquer pour que le texte final proposé à sa signature et qu'elle soumettra à ses instances, reflète ce qu'elle a porté dans la négociation.

[uffa.cfdt.fr](http://uffa.cfdt.fr) UNION DES FÉDÉRATION DE FONCTIONNAIRES ET ASSIMILÉS  
47-49 avenue Simon Bolivar  
75950 Paris cedex 19

contact presse Mylène JACQUOT  
Tel : 06 08 76 67 27  
[uffa@uffa.cfdt.fr](mailto:uffa@uffa.cfdt.fr)

Suivez l'actualité de CFDT Fonctions publiques sur Twitter : @UffaCFDT